



Porte de Saint-Cyr - RD 10
78210 SAINT-CYR L'ECOLE

St Cyr l'Ecole, le 11 mars 2008

www.cfdtinra.net

www.inra.fr/intranet-cfdt

☎ 01 39 53 76 55

ELECTION CAPN 2008 POUR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DES CHARGES DE RECHERCHE - 2^{ème} TOUR

Le nombre de votants ayant été inférieur à 50% au premier tour de scrutin, vous êtes appelés à voter de nouveau pour élire vos représentants en CAPN.

Les candidats CFDT s'engagent à proposer des mesures pour rendre plus attractif le corps des Chargés de Recherche de l'INRA. C'est l'enjeu de ce scrutin.

A l'heure où les structures de recherche subissent de profonds remaniements, la **CFDT INRA** agit tant au niveau ministériel qu'institutionnel. C'est grâce à la représentativité que vous lui donnez par ce scrutin, que **ses représentants portent avec force les revendications dans les réunions de concertation et de négociation.**

Au niveau ministériel, **la CFDT est mobilisée pour la rémunération et le déroulement de carrière des fonctionnaires** ; si des accords ont pu être signés sur ce plan pour la catégorie C, le travail reste en cours pour l'ensemble des catégories.

La CFDT demande pour les Chargés de Recherche :

- un **recalage de la grille indiciaire** qui permettrait notamment de relever substantiellement les indices d'intégration dans le corps des CR (chantier « jeunes chercheurs »).
- la **création d'un nouveau grade de CR** (équivalent à Maîtres de conférences Hors classe), offrant un déroulement de carrière aux chercheurs souhaitant privilégier le travail de paillasse à la conduite de gros programmes et à l'encadrement d'équipes. Pour information, ce grade (MC Hors classe) permet à 8% des chercheurs du corps d'atteindre l'indice terminal de PR2 (962).
- Une **amplitude de rémunération** au moins égale à 2 entre les 1^{er} et dernier échelons du corps (à l'instar des grilles d'IE-IR-DR).

La reconnaissance d'un niveau de qualification élevée passe par des rémunérations, à la hauteur des enjeux à relever par la recherche.

Au niveau de l'Institut, la CFDT INRA demande :

- Le **recrutement en CR2 au plus près de la thèse**. Le contrat post doctoral ne devant pas être le complément indispensable à la thèse pour un recrutement.
- Le **détachement de CR2 en IR2 et de CR1 en IR1**, pour les personnes exerçant un métier correspondant plus à celui d'ingénieur (et non en IE2 et IR2).

- Que la CAPN CR s'assure systématiquement de la **bonne intégration au moment du recrutement** (prise en compte de l'expérience, en thèse notamment, ...).
- Que la CAPN CR puisse **vérifier qu'aucun agent ne soit « freiné »** injustement au moment de la présentation des dossiers pour le passage de grade (présentation CR2-> CR1 dès 4 ans). Pour mémoire, le retard au passage en CR1 est particulièrement marqué à l'INRA.
- Que des **observateurs syndicaux fassent partie des CSS** afin d'éviter les conflits d'intérêts au moment de l'évaluation individuelle.
- Que les comités d'évaluation des collectifs soient **attentifs à la bonne intégration de chacun au sein des équipes**, un point indépendant de la hiérarchie devant être fait individuellement avec les jeunes chercheurs. La responsabilité d'encadrement doit être évaluée dans ce cadre : il convient de s'assurer que dans chaque unité, une personne prend en charge effectivement le suivi des agents (intégration, positionnement et déroulement de carrière).

Au-delà de ces revendications, la **CFDT porte depuis plusieurs années déjà la question des collectifs de travail et de leur dérive** (souffrance au travail,...) dans les CAPN chercheurs et d'autres instances au sein de l'institut.

Un premier travail en CAPN a permis à nos représentants d'analyser le système INRA : celui-ci conduit à une sous-évaluation du travail de recherche des femmes, le même processus étant d'ailleurs observé pour des hommes qui ne seraient pas dans un moule reconnu ou qui se démarqueraient.

Cette étude a été prolongée par une **enquête nationale auprès de l'ensemble des agents de l'INRA (Travail En Questions)**, sur les conditions de travail (temps de travail, pénibilité, moyens, stress, dialogue avec les collègues et la hiérarchie...). Elle a mis en évidence des sujets inquiétants (défaut de management, d'écoute, de reconnaissance, démotivation...).

Un travail est actuellement en cours avec l'aide de **sociologues et de chercheurs de l'INRA**, pour réinterroger la question des pratiques de recherche. Il apparaît en effet que la pression croissante et l'opacité du système INRA (cooptation systématique des encadrants, absence de représentation syndicale dans les instances d'évaluation individuelle et collective...) entraînent un mal-être récurrent des chercheurs à qui *« on en demande toujours plus »* sans lien immédiat avec l'activité de recherche (contrat, animation, gestion des CDD...). Nous savons maintenant que dans certains cas, cet ensemble de facteurs délétère aboutit à des arrêts maladie de chercheurs, mis en impasse, arrêts qui, malheureusement, ne sont plus l'exception.

Alors que le système de recherche français est en pleine interrogation, de plus en plus, la CFDT est alertée par des indicateurs inquiétants : des chargés de recherche qui tombent malades de leur travail, des femmes chercheuses qui ne passent jamais DR, des évaluations opaques, des décisions de mutation dont on ne comprend pas bien les motivations.

La CFDT-INRA est déterminée à ce que ces questions soient débattues dans les instances. Votre expression est essentielle à la prise en compte de ces positions, manifestez votre opinion en soutenant par votre vote les candidats présentés par la CFDT-INRA.

Votez pour les candidats présentés par la CFDT-INRA